

Fiche technique

POLICAR® 75 WG NeoTec

Fongicide de contact avec effet préventif pour lutter contre les maladies fongiques en grandes cultures, arboriculture, viticulture, cultures maraîchères et plantes ornementales

Matière active: 75% mancozèbe

Formulation: Granulés à disperser dans l'eau

EMPLOI:

POMMES DE TERRE:

Dosage: **3 kg/ha**
mildiou
alternariose

Intervalles entre les applications: 7 à 10 jours selon les conditions climatiques et le danger d'infection. Délai d'attente: 2 semaines, pour les pommes de terre précoce, 1 semaine.

TABAC:

Dosage: **0,2% (2 kg/ha)**
mildiou

Houblon:

Dosage: **0,2% (2 kg/ha)**
Mildiou

Emploi à partir du débourrement jusqu'à début floraison, applications dans un intervalle de 8-12 jours. Délai d'attente : 5 semaines.

ARBORICULTURE:

Fruits à pépins: **0,15% (2,4 kg/ha)**
tavelure des arbres fruitiers

Ne pas utiliser des produits à base de mancozèbe lors des 2-3 premières applications post-florales sur les poires Conférences.

Lors d'applications répétées de mancozèbe, il y a une action secondaire contre les acariens et une toxicité pour les typhlodromes. Délai d'attente: 3 semaines. N'est pas homologué en production intégrée (directives SAIO).

Fruits à noyau: **0,2% (3,2 kg/ha)**
maladie criblée
rouille du prunier

Délai d'attente: 3 semaines. N'est pas homologué en production intégrée (directives SAIO).

Le dosage indiqué en arboriculture s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha.

VITICULTURE:

Dosage: **0,25% (4 kg/ha)**
mildiou

Traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard.

Dosage: **0,3% (4,8 kg/ha)**
excoriose
rougeot
black-rot

Convient également pour un traitement par année par voie aérienne. En production PI seuls 2 applications par année sont autorisées avec des produits du groupe des dithiocarbamates (mancozèbe). **POLICAR 75 WG** ne peut pas être utilisé pour le certificat Vitiswiss.

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha

CULTURES MARAICHÈRES:

En général: **0,2-0,3% (2-3 kg/ha)**
maladies liées au sol

Uniquement pour les semis et les cultures de jeunes plants jusqu'au stade maximum 2 feuilles (BBCH 12). Pulvérisation ou vaporisation uniquement; l'arrosage est interdit.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Asperge: **0,2-0,3%**
brûlure des feuilles de l'asperge

Aubergines, tomates: 0,2-0,3%
alternarioses
mildiou de la tomate
septoriose
Délai d'attente: 3 semaines.

Carottes: 2-3 kg/ha
alternariose de la carotte
Délai d'attente: 3 semaines

Céleri-branche, céleri-pomme: 2-3 kg/ha
septoriose du céleri
Délai d'attente: 3 semaines

Choux: **2-3 kg/ha**
mildiou
Pour les cultures de plantons en
stade 11-16 uniquement.

Haricots: **2-3 kg/ha**
anthracnose
rouille du haricot
Délai d'attente: 1 semaine

Laitue pommée: 1,6 kg/ha
mildiou de la laitue
Uniquement pour la culture de
jeunes plants. Traitement dans les 15 jours suivant
la mise en place définitive.

Oignons: 2-3 kg/ha
mildiou de l'oignon
Délai d'attente: 3 semaines

PLANTES ORNEMENTALES:

**Arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales
et plantes vertes, rosiers:**
0,2-0,3%
maladies fongiques des feuilles
mildiou
rouilles

500 g/m³ de substrat
champignons pathogènes du sol
(fonte ou toile des semis)

Pin de montagne: 0,4%
chute des aiguilles (pin)

Genévrier: **0,4%**
rouille grillagée
Utilisation dans les pépinières

Primevères: 0,2%
ramulariose de la primevère

Rosiers: **0,2-0,3%**
maladie des taches noires du
rosier

Gazon d'ornement et de sport:
0,2-0,3%
champignons pathogènes du sol
(fonte ou toile des semis)

MISCIBILITE:

POLICAR 75 WG est miscible avec les fongicides **Amistar, Arkaban, Legend, Systhane viti 240, Espiro, Taifen**, les insecticides **Aligator, Mimic, Audienz, Kiron** ainsi qu'avec les engrais foliaires **Maneltra, Microplant, Complezal P Max, Complezal 13-3-7 fluid** et **Azolon Fluide**.

CONDITIONS-PROTECTION DE L'UTILISATEUR:

Lors de la préparation de la bouillie et lors du mélange du substrat avec le granulé porter des gants de protection et une tenue de protection.

Lors de l'application de la bouillie de pulvérisation porter des gants de protection, une tenue de protection, une visière et un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

MODE D'ACTION:

La matière active mancozèbe est un fongicide de contact de la famille des dithiocarbamates avec une efficacité protectrice. Le mancozèbe empêche la germination des spores à la surface des feuilles. L'efficacité du mancozèbe provient d'un dérangement du métabolisme des champignons parasites, métabolisme dans lequel la matière active mancozèbe réagit avec certains enzymes.

En outre, **POLICAR 75 WG** influence également positivement la vitalité des cultures, parce que le



produit contient du manganèse (environ 160 g/kg)
et du zinc (environ 20 g/kg). Les nutriments sont
légèrement disponibles pour les plantes.

EMBALLAGES: **sachets de 1 kg**
 sacs de 10 kg
 cartons de 10 x 1 kg

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

Indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: attention

Mentions de danger:

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation
 pour éviter les risques pour la santé hu-
 maine et l'environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H400 Très toxique pour les organismes aqua-
 tiques.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou
 son emballage.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions spéciales
 avant utilisation.
P280 Porter des gants de protection/ des vête-
 ments de protection/ un équipement de
 protection des yeux/ du visage.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT
 AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution
 à l'eau pendant plusieurs minutes. Enle-
 ver les lentilles de contact si la victime en
 porte et si elles peuvent être facilement
 enlevées. Continuer à rincer.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une
 installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique
ne sont que des données générales. Respecter scrupuleu-
sement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch